FONDS LEMAY
FONDATION ROI BAUDOUIN

Stimuler des projets novateurs et porteurs d'avenir
dans les domaines du Patrimoine, de la Culture et des Arts
en Wallonie picarde

Un appel à projets du Fonds Claire et Michel Lemay, géré par la Fondation Roi Baudouin

Année 2026

1. Contexte

Le Fonds Claire et Michel Lemay a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin en 2012. Il a pour but de contribuer au développement de la Wallonie picarde dans les domaines économique, social, patrimonial, culturel et/ou artistique.

L'entrepreneur et mécène, Michel Lemay était un passionné de sa ville, Tournai, et de sa région. Il était ambitieux pour elles. Chaque nouvelle idée créative et innovante faisait écho chez lui. Chaque initiative allant dans ce sens pouvait compter sur son soutien.

Afin de pérenniser son action pour la Wallonie picarde et sa capitale, Tournai, il a créé le Fonds Claire et Michel Lemay, géré par la Fondation Roi Baudouin. En homme de son temps et attentif aux évolutions sociétales, Michel Lemay a voulu, dans la mesure du possible, combiner patrimoine, culture et économie pour favoriser le développement de sa région, dotée d'un passé historique particulièrement riche.

2. Objectif de l'appel à projets

Avec cet appel à projets, le Fonds souhaite stimuler les projets novateurs et porteurs d'avenir, dans les domaines du Patrimoine, de la Culture et des Arts, en Wallonie picarde.

Les caractéristiques des projets attendus sont créativité, innovation, compétences et perspective. Ils devront également avoir un impact indéniable sur le développement de la région.

3. Organisations ciblées

Cet appel s'adresse à toutes les collectivités locales, organisations sans but lucratif, institutions publiques locales et tous les groupes de bénévoles.

Les projets remis par des organisations commerciales ne seront pas pris en considération.

Le Fonds ne soutient pas les organisations de façon récurrente.

4. Critères de recevabilité et de sélection

Pour être pris en considération, les dossiers de candidature devront rencontrer les critères de recevabilité suivants :

4.1 Recevabilité

1. Le dossier de candidature est dûment complété.
2. Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus.
3. La projet présenté n'a pas une finalité commerciale.
4. Le projet présenté est localisé et actif en Wallonie picarde.

Ensuite, les critères de sélection suivants guideront l'examen des dossiers de candidature :

4.2 Sélection

1. Le projet a un effet booster pour la région Wallonie picarde.
2. Le projet est créatif et a un caractère innovant.
3. Le projet évite l'effet one shot et s'inscrit dans la durée.
4. L'équipe qui porte le projet est compétente.
5. Le projet a une valeur exemplative (entraînant e.a. un changement positif, d'autres projets, la reprise du projet par d'autres, ...)
6. Le projet est mis en œuvre de manière réaliste (précision et fiabilité du plan financier, réalisme du calendrier, présence d'un processus d'évaluation, ...)
7. Le projet s'inscrit dans l'actualité de la région Wallonie picarde.

5. Planning & dossier de candidature

- Date limite de dépôt du dossier de candidature : 05 mai 2026
- Annonce des projets sélectionnés : fin juin 2026
- Les candidats intéressés ne peuvent se porter candidates qu'en remplissant un dossier de candidature ainsi que les annexes, en ligne, via le website www.kbs-frb.be (recherche sur mot-clé « Lemay »).

Contact

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), T 02/500.45.55 ou proj@kbs-frb.be.

- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter :
  - Jelger Bakker, T 02/549 02 80 ou bakker.j@kbs-frb.be,
  - Yves Dario, T 02/549 61 73 ou dario.y@kbs-frb.be.